

PAR COURRIEL

Québec, le 7 avril 2016

Monsieur Marc-André Plouffe  
Directeur  
Bureau régional de Montréal  
Bureau de la direction  
Office national de l'énergie  
505, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 230  
Montréal (Québec) H3A 3C2

**Objet : Projet Oléoduc Énergie Est**  
(DQ7 question de la commission du 7 avril 2016)

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante.

Selon un ingénieur s'exprimant sous un nom fictif, « [...] pour construire des oléoducs, on utilise une technique où “les tuyaux sont très *cheaps* comparativement aux tuyaux des gazoducs, explique Alain. On appelle ça de la plaque roulée : tu prends une plaque de métal, tu la roules [de manière à lui donner une forme de cylindre] et tu la soudes au milieu. [...] Donc ça te fait une soudure tout le long du tuyau”, ce qui représente un point faible. [...] En outre, ajoute Alain, si la soudure n'est pas idéale pour construire des tuyaux, elle reste excellente pour les assembler bout à bout. C'est ce qui est fait pour les gazoducs, mais les oléoducs, eux, sont raboutés avec des joints boulonnés, moins sécuritaires. »\*

Dans le cas de soudures longitudinales pour fabriquer des tuyaux en plaque roulée, de telles soudures constituent-elles à votre avis un point faible qui pourrait être à l'origine de ruptures, de fissures ou d'une corrosion accrue susceptibles d'entraîner des fuites ?

..2

Dans plusieurs des documents déposés par TransCanada, il est mentionné que les sections de conduite du pipeline projeté seraient soudées les unes aux autres plutôt que boulonnées. Les joints soudés unissant les différentes sections constituent-ils, à votre avis, un point de faiblesse des conduites ? Les joints soudés sont-ils plus fiables que ceux boulonnés ?

\*Cliche, Jean-François, 2016, « “Pas assez de spécialistes” », *Le Soleil*, 4 avril, p. 3.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit **d’ici le 12 avril prochain**, compte tenu de l’échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d’autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l’attention que vous porterez à cette demande et vous prions d’agrèer, Monsieur, l’expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission